

ORDONNAZ

Allard Jean, né en 1741 à Tenay. Ordonné en 1769. Curé et vicaire d'Ordonnaz. Il prête serment à la Constitution Civile du Clergé de 1790. Il abjure sa foi et abdique sa prêtrise, le 28 pluviôse an II.

Babolat Antoine. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ordonnaz, le 5 mars 1789 (?). Il est élu procureur d'Ordonnaz en septembre 1792.

Babolat Pierre Joseph. Il est élu maire d'Ordonnaz en septembre 1792.

Cabote. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ordonnaz, le 5 mars 1789.

Cottar. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ordonnaz, le 5 mars 1789.

Gaiffray. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ordonnaz, le 5 mars 1789.

Guimare. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ordonnaz, le 5 mars 1789.

Lapierre Jean. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ordonnaz, le 5 mars 1789.

Livet. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ordonnaz, le 5 mars 1789.

Robin. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ordonnaz, le 5 mars 1789.

Robin André, né à Ordonnaz. Il sert comme fusilier à la 3^e compagnie du 11^e bataillon de l'Ain. Il décède le 7 fructidor an III à l'hôpital de Toulon